

# ACTION URGENTE

PUBLIC

MDE 24/067/2006 – ÉFAI

15 novembre 2006

AU 305/06

Craintes de torture ou de mauvais traitements

SYRIE

Sheikh Murad al Khiznawi (h)

---

Le 13 novembre 2006, Sheikh Murad al Khiznawi, militant kurde de Syrie, a été arrêté à la frontière syrio-jordanienne tandis qu'il tentait de fuir le pays. Son père, éminent imam kurde, a « disparu » l'année dernière avant de mourir des suites d'actes de torture. Amnesty International craint que Murad al Khiznawi ne soit torturé ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements, voire qu'il ne meure à son tour.

Murad al Khiznawi et son frère Murshid al Khiznawi ont mené campagne afin qu'une enquête soit conduite sur la mort de leur père, Sheikh Mohammad Mashuq al Khiznawi, décédé le 30 mai 2005, soit vingt jours après sa « disparition » de Damas, la capitale (voir l'AU 131/05, MDE 24/027/2005, 19 mai 2005 et sa mise à jour). Selon les informations disponibles, des agents des services de renseignements de l'armée syrienne l'ont maintenu en détention dans un lieu inconnu et lui ont infligé des actes de torture qui ont conduit à sa mort. Le corps de Sheikh Mohammad Mashuq al Khiznawi a été remis à sa famille le 1<sup>er</sup> juin, puis escorté par dix véhicules des services de renseignements militaires entre Damas et El Qamishli, sa ville d'origine. Sheikh Mohammad Mashuq al Khiznawi dénonçait la violence et le terrorisme et avait ouvertement plaidé en faveur des droits des Kurdes de Syrie, d'une réforme politique et d'un dialogue plus poussé entre les différents groupes religieux. En février et mars 2005, il s'était rendu en Norvège, en Belgique et en Allemagne dans le cadre, semble-t-il, de ses activités en faveur d'un rapprochement entre l'Union européenne et la communauté kurde de Syrie.

En octobre 2006, les autorités syriennes ont délivré un mandat d'arrêt contre Murshid al Khiznawi, le poussant à fuir pour la Jordanie. Il aurait accusé Maher al Assad, chef de la Garde présidentielle et frère du président syrien, d'avoir joué un rôle dans l'assassinat de son père. Murad al Khiznawi a été appréhendé alors qu'il tentait de le rejoindre. On ignore où il est détenu. Il est possible qu'il ait été placé en détention uniquement pour avoir exprimé ses opinions, sans recourir à la violence ni prôner son usage, auquel cas Amnesty International le considérerait comme un prisonnier d'opinion.

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

Le recours à la torture est généralisé dans les centres de détention et les centres d'enquête syriens, notamment pendant les périodes de détention provisoire et de détention au secret. Au fil des ans, Amnesty International a répertorié 38 méthodes différentes de torture et autres mauvais traitements employés contre les détenus. Les « aveux » arrachés sous la contrainte sont systématiquement retenus à titre de « preuves » dans les tribunaux syriens et les plaintes pour torture déposées par les prévenus ne font pratiquement jamais l'objet d'investigations.

## **ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :**

- déclarez-vous préoccupé par l'arrestation de Sheikh Murad al Khiznawi, le 13 novembre ;
- cherchez à obtenir l'assurance que cet homme est bien traité et qu'il ne sera pas victime de torture ni d'autres formes de mauvais traitements en détention ;
- rappelez aux autorités que Sheikh Murad al Khiznawi est en droit de recevoir la visite de sa famille, de consulter un avocat et de bénéficier de tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin, immédiatement et sans restriction ;
- exhortez les autorités à l'inculper d'une infraction prévue par la loi ou à le libérer sur-le-champ, puisqu'il semble être un prisonnier d'opinion détenu uniquement pour avoir exprimé ses convictions, sans recourir à la violence ni prôner son usage.

**APPELS À :**

Président :

His Excellency Bashar al-Assad

President

Presidential Palace

al-Rashid Street

Damas

République arabe syrienne

**Fax :** + 963 11 332 3410

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Président de la République,*

Ministre de la Défense :

His Excellency General

Hassan Ali Turkmani

Ministry of Defence

Omayyad Square

Damas

République arabe syrienne

**Fax :** + 963 11 223 7842

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

Ministre des Affaires étrangères :

His Excellency Walid Mu'allim

Ministry of Foreign Affairs

al-Rashid Street

Damas

République arabe syrienne

**Fax :** + 963 11 332 7620

**Formule d'appel :** *Your Excellency, / Monsieur le Ministre,*

**COPIES aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays.**

**PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.** APRÈS LE 27 DÉCEMBRE 2006, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

---

*La version originale a été publiée par Amnesty International,  
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.  
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -  
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*